

Aides aux entreprises : Bercy cible une baisse de 5 milliards d'euros

MARIE BELLAN ([HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/?ID=301](https://www.lesechos.fr/journalistes/?ID=301)) | **RENAUD HONORÉ** ([HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/?ID=117](https://www.lesechos.fr/journalistes/?ID=117)) | Le 23/05 à 10:39 | Mis à jour à 18:28



Gérald Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, a érigé, mercredi, en priorité la baisse des aides publiques aux entreprises. - *SIPA*

+ VIDEO - Le ministre des Comptes publics, Gérald Darmanin, a annoncé ce mercredi une réduction des aides aux entreprises de 5 milliards d'euros d'ici à 2022. Elle servira principalement à réduire la dépense publique.

Par où commencer à tailler dans les dépenses publiques ? Alors que les prestations sociales semblaient être une cible de choix depuis les déclarations du ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, (<https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/0301699379052-bruno-le-maire-il-peut-etre-legitime-de-reduire-la-politique-sociale-sur-lemploi-2177254.php>) le week-end dernier, son comparse de Bercy semble avoir une autre vision des choses. Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, a

érigé, ce mercredi, en priorité la baisse des aides publiques aux entreprises.

« A un moment où l'on baisse la fiscalité très fortement pour les entreprises - on a baissé l'impôt sur les sociétés, on a mis en place la flat tax, on a supprimé l'ISF - et à un moment où l'on a une croissance économique qui revient, des entreprises qui vont un peu mieux, eh bien il faut accepter l'idée (d'une baisse des aides aux entreprises) », a-t-il insisté sur BFMTV-RMC. Alors qu'une réduction **de 2 à 3 milliards** (<https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0301237790557-participation-seuils-sociaux-bercy-vise-un-plan-de-2-a-3-milliards-2150055.php>) était évoquée depuis quelques mois au sein de l'exécutif, l'objectif est désormais de baisser ces aides de 5 milliards d'ici à la fin du quinquennat, selon Gérald Darmanin.

Gérald Darmanin envisage "de réduire les aides aux entreprises"

[pic.twitter.com/UHoEdkt005](https://www.pic.twitter.com/UHoEdkt005) (<https://t.co/UHoEdkt005>)

— BFMTV (@BFMTV) 23 mai 2018 (https://twitter.com/BFMTV/status/999181398857650178?ref_src=twsrc%5Etfw)

Le gouvernement d'Edouard Philippe n'est pas le premier à vouloir faire le tri dans la masse des quelque 140 milliards d'euros d'aides aux entreprises qui se sont accumulées depuis plusieurs années et dont l'efficacité, pour certaines, est discutée. La dernière tentative remonte à 2013 au moment du **rapport Queyranne** (https://www.lesechos.fr/14/06/2013/LesEchos/21457-024-ECH_les-aides-aux-entreprises-qui-sont-dans-le-collimateur.htm), qui visait à l'époque la suppression de 3 milliards d'aides publiques aux entreprises. Ce rapport critiquait « *des interventions fragmentées, sédimentées, qui ne sont pas majoritairement orientées vers les priorités de la compétitivité de demain et qui demeurent insuffisamment évaluées* ».

140 milliards d'aides distribuées

Signe d'un maquis impénétrable, les 46 milliards d'aides étudiés par le rapport Queyranne reposaient sur pas moins de 660 dispositifs du côté de l'Etat et même « *plusieurs milliers de dispositifs* » portés par les collectivités locales. Suite à ce rapport, le gouvernement Ayrault avait décidé de retenir pour 1,5 milliard d'euros d'économies (1,1 milliard pour le seul Etat), ce qui s'était notamment traduit pour les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) par une baisse de leur taxe affectée sur plusieurs années (100 millions en 2014, 210 millions en 2015 et 150 millions en 2016).

Aujourd'hui, sur les 140 milliards d'aides distribuées, 40 milliards correspondent aux

allègements de charges du Pacte de responsabilité et au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) qui sera transformé en baisse directe de charges l'année prochaine et donc pérennisé. Pour le reste, on trouve à la fois des crédits d'impôt, comme le crédit d'impôt recherche (6 milliards d'euros), des taux réduits de TVA pour certains secteurs d'activité (restauration, bâtiment).

Autant d'aides qui ne devraient pas être remises en cause par le gouvernement. Ce sont davantage les aides ciblées sur certains secteurs (les prix subventionnés de l'électricité pour les industries électro intensifs par exemple ou encore le taux réduit de TICPE pour le transport routier ou l'agriculture) qui sont dans le viseur.

Le Premier ministre devrait en dire davantage début juin, lors de la présentation de **la réforme de l'action publique** (<https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0301083886425-le-gouvernement-a-la-manoeuvre-pour-muscler-la-reforme-de-letat-2141806.php>) (CAP 2022). Les arbitrages définitifs sont attendus début juillet. « Cette baisse de 5 milliards d'euros sera principalement affectée à la baisse de la dépense publique », indique-t-on à Bercy, où on se refuse pour le moment à entrer dans le détail des mesures.

VIDEO. Les prestations sociales, nouvelle piste du gouvernement pour trouver des économies budgétaires

[@mbellan1](https://twitter.com/mbellan1) (<https://twitter.com/mbellan1>) Suivre [@mbellan1](https://twitter.com/mbellan1) (<https://twitter.com/mbellan1>) - [@r_honore](https://twitter.com/r_honore) (https://twitter.com/r_honore) Suivre [@r_honore](https://twitter.com/r_honore) (https://twitter.com/r_honore)

